

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Le séjour chez le professeur permet de bénéficier d'une immersion linguistique et culturelle totale. Il s'adresse aussi bien aux scolaires, qu'aux étudiants, aux adultes et aux seniors. L'âge du participant est l'un des éléments pris en compte dans la recherche d'un enseignant.

Un test de niveau et une analyse de besoins linguistiques réalisés préalablement permettent de définir vos attentes. Nous vous demanderons par ailleurs de nous apporter toute information complémentaire utile pour lancer la recherche d'un enseignant : allergies, restrictions alimentaires, problèmes de santé...

Le format de ce stage est personnalisable et vous choisissez l'intensité des cours et des activités.

LES COURS

Le programme de cours est élaboré par le professeur en tenant compte de votre niveau, de votre âge et de vos objectifs. Les supports de cours et les activités proposés sont adaptés à votre profil. Selon vos demandes, le professeur pourra ainsi :

- renforcer les connaissances linguistiques essentielles,
- développer vos compétences orales et travaillant par exemple l'aisance et la fluidité,
- vous accompagner vers la maîtrise d'un lexique et de structures plus avancées, afin de communiquer plus efficacement.

Outre la dimension linguistique, les cours peuvent aussi aborder des thématiques culturelles si cela vous intéresse : extraits de programmes TV irlandais, chansons, recettes de plats traditionnels, articles sur des fêtes locales et nationales...

LES ACTIVITÉS

Les 5h ou 10h d'activités s'ajoutent aux heures de cours particuliers. Elles s'effectuent en présence du professeur et peuvent prendre différentes formes selon vos centres d'intérêt et vos envies :

- jeux de société,
- courses alimentaires, visite d'un marché, cuisine,
- promenade dans un parc suivi d'un afternoon tea,
- visite d'un quartier historique ou commerçant,
- mini-golf,
- visite d'un musée, d'une exposition...

Pour les mineurs, nous recommandons le programme 10+10 qui limite les périodes de temps libre.

L'HÉBERGEMENT



Hébergement au domicile du professeur

1. Chambre individuelle
2. Salle de bain partagée (ou privative, avec supplément)
3. Pension complète (les régimes alimentaires spécifiques peuvent entraîner un supplément)
4. Possibilité de faire une lessive chaque semaine
5. Wifi
6. Arrivée le dimanche après-midi et départ le samedi matin

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

Pour les participants de l'Union Européenne :

Passeport ou carte d'identité en cours de validité

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne

l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 3 à 4 documents sont obligatoires

Document 1 : Passeport en cours de validité

Document 2 : Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire, obtenue dans votre Espace Perso sur le site ASL, complété et signé par le Responsable Légal habilité, imprimé, et remis au mineur voyageant.

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

Document 4 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
1 semaine 10h de cours particuliers + 5h d'activités par semaine	voyage individuel	1 485,00 €

1 semaine 10h de cours particuliers + 10h d'activités par semaine	voyage individuel	1 785,00 €
2 semaines 10h de cours particuliers + 5h d'activités par semaine	voyage individuel	2 940,00 €
2 semaines 10h de cours particuliers + 10h d'activités par semaine	voyage individuel	3 540,00 €

Frais d'hébergement

Caractéristiques	Prix
Hébergement au domicile du professeur	inclus

Personnalisation du séjour

Caractéristiques	Prix
Accueil-transfert	270,00 €
Région de Dublin (One to One)	à partir de 165,00 € / sem.
Salle de bain privative	à partir de 180,00 € / sem.
Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC) — Indemnité limitée à 6 000,00 €	à partir de 70,00 €